SANTÉ ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La coopération algéro-tunisienne s'intensifie

Cette fin de semaine a connu une intense activité au niveau des relations algéro-tunisiennes avec des visites ministérielles de part et d'autre et la conclusion de plusieurs accords, notamment dans les domaines de la santé et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

La Tunisie mise beaucoup sur le partenariat algéro-tunisien dans le domaine de la santé. Lors de sa visite ce jeudi, au Centre national d'imagerie médicale (Cnim) du CHU Mohamed-Lamine Debaghine à Alger, le ministre tunisien de la Santé, Saïd Aïdi, a justement insisté sur la promotion de ce partenariat notamment à travers l'investissement dans l'industrie pharmaceutique. Un investissement commun qui, selon lui, permettra d'«envisager l'exportation vers les pays africains».

Le procès-verbal de coopération, au titre de la mise en œuvre de la convention de coopération conclue entre l'Algérie et la Tunisie en octobre dernier, a été signé par les deux parties qui ont souligné la nécessité d'une coopération bilatérale en matière de surveillance épidémiologique transfrontalière et en faveur de l'amélioration des services de santé dans les régions frontalières, cité par l'APS. Il a été convenu, à cet effet, de renforcer la coopération en matière de systèmes sanitaires, notamment dans les régions frontalières et d'accorder un «intérêt particulier» à la prévention contre les maladies à travers la garantie du traitement aux populations de ces régions. Par ailleurs, les deux pays ont également signé le même jour à Tunis, le procès-verbal des travaux de la commission algéro-tunisienne élargie dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, et son homologue tunisien, Chihab Bouden, cette coopération vise entre autres à «améliorer la performance pédagogique et de recherche et à généraliser la coopération scientifique».

Il est également question de valoriser le travail entre les universités de la bande frontalière et de l'élargir à la majorité des universités pour permettre la présentation de magister/master ou le doctorat (doctorat d'excellence). La commission veillera ainsi à définir le domaine de la coopération scientifique dans les spécialités d'intérêt commun sous forme de «projet d'une école de doctorat spécialisée». Hadjar estime que les résultats obtenus devraient hisser la coopération algéro-tunisienne à «un niveau supérieur», ce qui dénote «la volonté des deux pays à aller de l'avant, vers un avenir prospère».

Photo : D.R.

Conclusion de plusieurs accords, dans les domaines de la santé et de l'enseignement supérieur.

Selon lui, les perspectives de la coopération bilatérale sont «prometteuses» notamment dans les domaines de la recherche scientifique, du progrès technologique et de l'échange inter-universitaire, outre des ressources humaines qualifiées à même de consolider les liens bilatéraux.

Pour le ministre tunisien, la signature de ce procès-verbal «vient de hisser le niveau de la coopération bilatérale afin d'aboutir à une vision d'avenir» dans le domaine de l'enseignement supérieur et de tisser des relations d'amitié entre les étudiants des deux pays, cadres de demain, pour «édifier un Maghreb arabe prospère».

Synthèse Ry. N.

UNE COLLISION ENTRE UN MINI-BUS ET UN SEMI-REMORQUE À AÏN-SEFRA

13 morts et 2 blessés

Un grave accident de la route, survenu sur les hauteurs du hameau Draâ-Saâ, situé à une quarantaine de kilomètres au sud de Aïn-Sefra (RN6) et 10 km au nord du chef-lieu de la commune de Moghrar, a causé la mort de 13 personnes (5 femmes, 7 hommes et une fillette) et une autre a été grièvement blessée.

Le drame s'est produit dans la matinée de ce jeudi, suite à une violente collision entre un mini-bus assurant la navette entre la localité de Moghrar et Aïn-Sefra et un poids lourd semi-remorque. L'hécatombe sur nos routes continue donc à moissonner des vies humaines, tellement le choc était très violent tous les occupants du mini-bus (fonctionnaires, pères de famille, mères de famille, jeunes et moins jeunes) ont péri dans cet accident très grave, a-t-on appris auprès de la Protection civile de Naâma, qui a aussitôt déclenché les premiers secours en évacuant les dépouilles vers la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Aïn-Sefra.

Une enquête a été ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame qui a endeuillé toutes les populations des régions de Moghrar et de Aïn-Sefra.

B. Henine

Secousse tellurique de 3,1 à Blida

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 6h26 (heure locale) dans la wilaya de Blida, annonce un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au sud-est de Hammam Melouane (wilaya de Blida), précise la même source.

(APS)

APRÈS LE VOYAGE DE MOHAMMED VI À LAÂYOUNE OCCUPÉE, BRUXELLES INSTALLE UN PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ AVEC LE MAROC

Federica Mogherini retire le filet de l'UE

Mohammed VI est à Laâyoune au Sahara occidental colonisé pour peser sur le rapport de force en vue de l'ouverture, prochaine et certaine, des négociations avec le Polisario. Bruxelles prend ses distances.

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

En à peine quelques semaines, le roi du Maroc a effectué deux visites surmédiatisées au Sahara occidental colonisé. Très affaibli à l'international, à cause, justement, de son entêtement à vouloir imposer une marocanité à des territoires non-autonomes, relevant de la doctrine des Nations-Unies en matière de décolonisation. Pourtant, cette descente royale sur Laâyoune mérite, clairement, d'être analysée froidement.

Autour du monarque marocain au palais royal à Rabat, deux lobbies présentaient des arguments pour ou contre aller à Laâyoune.

C'est, paradoxalement, l'état-major de l'armée qui portait la thèse de l'éloignement de Mohammed VI de la gestion du dossier, en ces temps politiques «difficiles» et «incertains» sur la notion des «provinces du sud» (Sahara occidental, ndlr).

Les militaires, au contact du réel, du concret, des réalités, savent, pertinemment, que les populations sahraouies des territoires occupés n'ont pas peur des bidasses marocaines en folie répressive folle. Appuyés par les rapports des renseignements, les chefs de l'armée conseillent au roi de faire de la politique, de gagner du temps, de tergiverser quitte à accepter de rencontrer des délégations du Polisario.

Mohammed VI semblait, à l'évidence, convaincu par l'argumentaire de la caserne. Il charge deux de ses principaux conseillers de prendre langue, secrètement, avec des responsables de l'Union européenne pour leur faire part de la «volonté marocaine d'opter pour la sagesse» et de négocier avec le Polisario.

Les Européens consultés restent, cependant, sceptiques et mettent en garde Rabat contre le louvoiement. «Une négociation, a précisé Federica Mogherini (numéro 2 de la Commission européenne et gestionnaire pour les 28 du dossier sahraoui, ndlr), est une négociation, il est dangereux et contre-productif de vouloir discuter en dehors des bases juridiques de l'ONU».

La responsable des relations extérieures et de la sécurité commune de l'UE savait de quoi elle parlait. Et comment ! Les envoyés spéciaux de Mohammed VI avaient, effectivement, laissé entendre que les discussions avec le Polisario pouvaient avoir lieu mais en dehors de «toute pression».

Comprendre, ne pas s'engager sur le plan de paix onusien, sur le principe du référendum d'autodétermination et sur le statut définitif du territoire.

Federica Mogherini, Italienne chevronnée et évaluant les chances, nulles, de la doléance marocaine, oppose un non poli, néanmoins ferme, à Rabat.

Le roi du Maroc sollicite, ensuite, Paris pour forcer la main à Alger et à Tifariti pour contribuer à la «nouvelle initiative de paix». Les Français refusent et disent à leurs interlocuteurs pourquoi. Ni les Sahraouis, ni les Algériens, ni aucun Etat au monde d'ailleurs ne s'aventureraient à «parrainer» une telle offre qui mènera vers l'impasse, pire, ranimera de vieux démons.

L'Elysée et Matignon profitant de l'occasion pour signifier à l'officier du renseignement marocain, chargé par le roi de sonder Hollande et Valls sur l'affaire, de transmettre à son monarque le message à peu près suivant : «Il est temps pour le Maroc de penser, sérieusement, à régler le dossier sahraoui conformément au consensus international».

Les Français précisent, ensuite, qu'ils n'opposeraient plus, dorénavant, leur «veto» à des résolutions contraignantes pour le Maroc sur le Sahara occidental.

Après l'échec de cette option dite politique, les faucons civils dont les agents israéliens, montrent la voie, la seule qui vaille à leurs yeux, celle de l'intransigeance et du «Sahara marocain pour l'éternité», à l'image de «Jérusalem, capitale éternelle d'Israël». Mohammed VI colérique, sanguin, incapable de faire la part des choses, opte dès lors pour la fuite en avant.

Mohammed VI travaille, dorénavant, comme un trapéziste sans filet. Attention à la chute...

A. M.